



TP22 est la déclinaison dans le département des Côtes d'Armor de la Fédération Régionale des Travaux Publics de Bretagne et représente toutes les spécialités composant la profession, à savoir les terrassements, les travaux routiers et les aménagements urbains, les canalisations, les réseaux électriques en aériens et en souterrain, le génie civil, les travaux ferroviaires,...

Si aujourd'hui, nous sommes amenés à nous exprimer c'est **que la situation est GRAVE.**

Souvent englobée dans la famille du BTP, deux chiffres clefs pour présenter notre profession dans les Côtes d'Armor : les Travaux Publics c'est : **183 établissements pour 2590 salariés**, c'est-à-dire d'emplois directs. Nous vous laissons imaginer le poids de la filière, si nous ajoutons à ces chiffres, nos fournisseurs de matériaux, de matériels et les autres activités connexes. Si nos entreprises sont des TPE, des PME, des ETI, des agences de groupes, **tous nos emplois sont LOCAUX et font vivre vos territoires.**

Dépendant à **70 % DE LA COMMANDE PUBLIQUE**, notre mission est d'œuvrer pour l'intérêt général. Comme nous le répétons souvent, sans que vous en ayez conscience, notre profession fait partie de votre quotidien en vous apportant confort dans la vie de tous les jours et mobilité quel que soient vos modes de déplacements. À une époque, un de nos slogans était le suivant : « **Utiles à tous et essentiel à chacun** ».

Les infrastructures de Travaux Publics sont des moteurs du développement économique et de l'attractivité des territoires et si les grands chantiers sont la vitrine de notre profession, celle-ci **vit au quotidien de PETITS CHANTIERS.**

Nos carnets de commandes sont au plus bas, parfois moins d'un mois pour nos PME, et les trésoreries sont exsangues. Vecteur plus confirme ces tendances avec une baisse de **- 18 % du nombre de lots TP au 4^{ème} trimestre 2014 comparativement au 4^{ème} trimestre 2013 au titre des communes des Côtes d'Armor.**

Pour la première fois, nos entreprises ont non seulement déposé des **demandes d'activité partielle**, mais commence à les activer. Or jusqu' à présent, notre profession a eu à cœur de défendre ses emplois, d'investir dans la formation avec le CFA TP de Ploërmel, avec de véritables parcours professionnels en entreprise.

Dirigeants d'entreprises, nous sommes aussi des citoyens et nous comprenons tout à fait les contraintes budgétaires qui pèsent sur les élus locaux que vous êtes. Mais attention, dans les dépenses il y a les **BONNES ET LES MAUVAISES**, c'est comme le cholestérol.

Vous êtes, vous élus locaux, les principaux acteurs de l'investissement public du pays. Dans le même temps, l'état de nos infrastructures poursuit sa dégradation et vous en êtes les premiers témoins. Encore peu visible et palpable, ceci risque d'être votre réalité de demain.

Plus vous aurez attendu et plus cela coûtera cher. Vous le voyez, ce serait une erreur stratégique majeure de mettre un coup d'arrêt à l'investissement.

Pour notre profession, cette crise est **SANS PRÉCÉDENT**. C'est maintenant qu'il faut agir, demain ce sera trop tard. **NE SACRIFIEZ PAS LES INVESTISSEMENTS**, ils concourent à l'avenir des Côtes d'Armor et il y a **URGENCE** pour 2015.

Rémi AMICEL : Président de la FRTP Bretagne et de TP22

Contact : FRTP Bretagne : tél : 02 99 63 66 33, mail : claire.esculier@fntp.fr

Site Internet : www.frtpbretagne.fr